

47 - Programme d'animations d'été 2015 - Quartiers d'été - Animations Enfance - Jeunesse - Famille

M. l'Adjoint LEUBA, Rapporteur : Depuis 2003, la Ville de Besançon a mis en place un programme d'animations estivales diversifiées. Cette offre contribue à répondre à une demande sociale croissante et s'inscrit dans une volonté d'accès aux loisirs pour tous, notamment les publics ne partant pas en vacances.

Ces actions de proximité s'inscrivent dans une dynamique de transversalité et de mutualisation. Elles sont mises en place par différentes directions municipales en appui d'associations sportives, culturelles et d'éducation populaire.

Leurs interventions sont complétées par le dispositif «Tickets Loisirs Vacances» adopté lors du Conseil Municipal du 19 janvier 2015 ; celui-ci vise à favoriser l'accès de tous et notamment les familles les plus modestes aux accueils de loisirs de proximité et au départ en vacances.

1 - Quartiers d'été

Il s'agit pour les structures de quartier d'intervenir «hors les murs» et d'aller au plus près des habitants notamment dans les quartiers prioritaires de la politique de la Ville.

* **6 séances de cinéma plein air** «Un Eté au Ciné - Passeurs d'Images» assuré par l'Ecran Mobile /Ligue de l'Enseignement et financé dans le cadre du Contrat de Ville à hauteur de 9 000 € pour la part Ville (Conseil Municipal du 30 mars 2015).

* **23 spectacles de plein air** pour un montant total de 15 885 €.

* **10 étapes de la Caravane de Vital'Eté** : La Direction des Sports propose en lien avec la Direction Vie des Quartiers un plateau sportif et de loisirs, au cœur des quartiers prioritaires, tous les lundis du 13 juillet au 17 août et la dernière semaine d'août (les 24, 25, 27 et 28 août) de 15 h à 19 h. La Vie des Quartiers finance ce dispositif pour un montant de 8 000 € (cf. délibération Vital'Eté).

* **des animations familiales de plein air et de proximité** dans les quartiers de Planoise, Montrapon Fontaine Ecu, Grette Butte et Clairs-Soleils.

2 - Animations enfance - jeunesse - famille

2.1 - Les accueils de loisirs et séjours enfance - jeunesse

Les accueils de loisirs, les accueils de jeunes et les centres de vacances accueillent collectivement les enfants et les jeunes pour pratiquer des activités de loisirs éducatifs et de détente. Les formules proposées peuvent varier selon l'âge, le degré d'autonomie des enfants et des jeunes, les projets des organisateurs et les modes de fonctionnement.

Les accueils de loisirs

Les accueils de loisirs, l'été, ce sont :

* **40 accueils de loisirs** : 12 maternels, 19 élémentaires et 9 adolescents, organisés par des structures municipales ou associatives (15 organisateurs).

* **Des fonctionnements adaptés aux besoins** : journée, demi-journée ou encore à la semaine, avec repas ou sans repas. Des accueils de loisirs multi-activités ou thématiques, de nombreuses sorties, des mini-camps...

* **Des soutiens financiers de la Ville et la Caisse d'Allocations Familiales du Doubs** (notamment par le Contrat Enfance Jeunesse), de l'Etat ou du Département du Doubs selon les structures.

* **Deux journées inter-accueils de loisirs** organisées au fort de Bregille les mercredis 22 juillet et 19 août par les Francas du Doubs dans le cadre de leur délégation de service public. Une soirée conviviale pour l'ensemble des équipes bisontines (animateurs/ directeurs) est également prévue le jeudi 16 juillet au fort de Bregille.

2.2 - «Anim'Été jeunes»

Les structures municipales (Maisons de Quartier Grette-Butte, Planoise, Montrapon - Fontaine Ecu) mutualisent les moyens de leurs accueils de jeunes - espaces jeunesse pour organiser des activités destinées aux adolescents de 12 à 17 ans (sorties, séjours, ...) sous le nom d'«Anim'Été Jeunes». Dans ce cadre, des partenariats ont été également noués avec des structures associatives.

Il est précisé que cette opération est pilotée par la Coordination Jeunesse et Inter'Âges de la Direction Vie des Quartiers. En conséquence, les moyens humains et financiers correspondants sont placés sous la responsabilité de cette dernière pendant la période considérée.

La programmation Anim'Été jeunes :

. 15 Sorties

Une programmation de 2 sorties hebdomadaires (le mercredi en journée et le vendredi en après-midi) pour des activités de loisirs éducatifs : parc aquatique, visite de Neuchâtel, baignades en lacs, escalade, canoë, ... avec une capacité d'accueil de 18 à 30 jeunes par sortie. En complément de ces sorties, un évènement festif sera organisé pour la première fois le mercredi 8 juillet à Chamars ainsi que 2 formations Prévention et Secours Civiques de niveau 1 (PSC 1).

. 5 Sorties Flash (2 jours, 1 nuit)

Une programmation de sorties avec des activités culturelles et de plein air (visite de Fribourg, randonnée équitation, via ferrata, catamaran, nuit dans les arbres...).

. Accueils jeunes

Les accueils de jeunes - espaces jeunesse des structures tiendront 2 à 3 fois par semaine des temps de permanence et d'échanges sur les activités et projets des jeunes et pourront également participer aux animations en pied d'immeuble proposées par les maisons de quartiers. Cette année, l'équipe d'Anim'Été jeunes sera présente sur l'ensemble des étapes de la caravane de Vital'Été aux côtés de la Direction des Sports afin de proposer des animations à destination des jeunes.

*** Dispositif favorisant la prise d'autonomie**

- dispositif A Tire d'Aile :

Ce dispositif, a pour objectif de faciliter l'accès aux loisirs des jeunes Bisontins. En échange d'une action d'utilité sociale de 8 h à 40 h, une aide aux projets de loisirs et de vacances de 30 € à 300 € est attribuée par la Ville sous forme de chèque vacances (ANCV). Pour information, pendant l'été 2014, 108 jeunes âgés de 14 à 25 ans ont bénéficié du dispositif pour un montant de 12 930 €.

- séjours autonomes :

Les accueils de jeunes - espaces jeunesse seront également des lieux où les jeunes de 18 à 25 ans pourront solliciter un prêt de matériel pour leurs départs en vacances et si besoin solliciter le dispositif A Tire d'Aile pour compléter le financement de leur projet.

2.3 - Les actions familles : sorties et séjours

Plusieurs actions sont prévues à destination des familles :

. les sorties «Vadrouilles et Promenades»

Les structures municipales (Planoise, Grette - Butte, Montrapon - Fontaine Ecu et Battant - Bains Douches) en lien avec les associations de quartier, mutualisent leurs moyens financiers et leurs ressources humaines et mettent en place une programmation de 8 sorties familiales pendant l'été. C'est l'occasion de détente, de loisirs sportifs et culturels sans oublier la découverte du patrimoine régional ou de proximité (lac de Remoray, Saline Royale d'Arc-et-Senans, festival des six pompes à la Chaux-de-Fonds, Chalon dans la Rue, Maison Pasteur à Arbois...)

Cette offre est complétée de 4 balades nocturnes à la Citadelle, laquelle réservera sur chacune de ces visites, 15 places au public accompagné par les maisons de quartier. En 2014, 125 familles ont bénéficié de cette offre pour un budget de 3 011 € hors personnel et recettes usagers déduites (Vie des Quartiers).

. séjours vacances avec les «tickets loisirs vacances»

Les maisons de quartier comme les structures associatives et les services sociaux accompagnent les ménages modestes dans leurs projets de vacances.

Le réseau des établissements d'accueils éligibles à ce dispositif est calé sur les structures régionales agréés VACAF (sites acceptant les Aides aux Vacances Familiales) soit plus 60 destinations en Franche-Comté.

A noter que la Ville a des accords avec trois opérateurs, les PEP à Mouthe, le CLAJ de La Batailleuse à Rochejean et La Roche du Trésor à Longeville Mont d'Or, afin que ces derniers puissent proposer une offre complète (hébergement, pension, transport et animation) à des tarifs abordables. Cela permet par exemple de lever la difficulté du déplacement pour les familles les plus modestes.

. les séjours en familles d'accueil

Le service Vacances de l'AFB - Association des Familles de Besançon - organise des séjours pour enfants en famille d'accueil.

La Ville propose de renouveler son soutien à l'AFB en 2015 avec une subvention de 3 000 €.

En cas d'accord, la somme de 3 000 € sera prélevée sur la ligne 65.422/6574.CS 47041.

2.4 - Le dispositif d'aides aux familles «Tickets Loisirs Vacances»

Un des objectifs des «Tickets Loisirs Vacances» est de favoriser la mixité sociale et lutter contre les inégalités d'accès des enfants et des familles aux loisirs sportifs, culturels et éducatifs ainsi qu'aux départs en vacances.

Ce dispositif créé en 2009 est actif durant toute l'année pour ce qui concerne les départs en vacances mais limité à la période des vacances d'été pour les accueils de loisirs.

En 2014, la Ville a consacré 41 127 € pour accompagner les familles bisontines en fonction de leur quotient familial :

- 20 885 € pour les accueils de loisirs et camps (276 familles et 364 enfants)
- 15 328 € pour les séjours vacances en famille, (82 familles et 171 enfants)
- 4 914 € pour les séjours en familles d'accueils (60 familles et 87 enfants).

Propositions

Le Conseil Municipal, après avoir pris connaissance des dispositifs Quartiers d'été pour 2015 et des activités à destination des enfants, des jeunes et des familles, est invité :

- à approuver la programmation et sa mise en œuvre,
- à décider d'attribuer une subvention complémentaire de :
 - . 3 000 € à l'Association des Familles de Besançon,
- à autoriser M. le Maire ou l'Adjoint Délégué à signer les conventions avec les prestataires et intervenants concernés (séances cinéma et spectacles de plein air, tickets loisirs, dispositif A Tire d'Aile),
- à autoriser M. le Maire à solliciter les aides financières de la CAF du Doubs, de l'Etat, de la Région Franche-Comté, du Département du Doubs, de la CAGB et de tout autre partenaire susceptible de soutenir le programme d'animations d'été.

«M. LE MAIRE : Y a-t-il des abstentions ? Des oppositions ? Unanimité».

Après en avoir délibéré et sur avis favorable unanime de la Commission n° 7, le Conseil Municipal, à l'unanimité des suffrages exprimés, décide d'adopter les propositions du Rapporteur.

Récépissé préfectoral du 25 juin 2015.